

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3546

présenté par
Mme Le Grip

à l'amendement n° 3043 de M. Falorni

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Après le mot « choisie », ajouter les mots « dans le cadre d'un consentement éclairé »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'exigence d'un consentement éclairé est primordiale.